



Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Stratégie pour les arts aux TNO *de 2021 à 2031*

AOÛT 2021



Table des matières

i MESSAGE
DES MINISTRES

1 APERÇU DES
OBJECTIFS
ET MESURES

2 INTRODUCTION

7 STRATÉGIE POUR LES ARTS
AUX TNO DE 2021 À 2031 :
OBJECTIFS ET MESURES

13 PROCHAINES
ÉTAPES

13 PLAN DE CONTRÔLE,
D'ÉVALUATION ET DE
RESPONSABILISATION

17 ANNEXE : PROGRAMMES DU GTNO
EN VIGUEUR DANS LE SECTEUR DES ARTS



Message des ministres

Le milieu des arts aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) est une composante essentielle de notre identité, de notre culture et de notre patrimoine. Il englobe de multiples disciplines, dont les arts traditionnels et contemporains, l'artisanat, les arts de la scène, la littérature ainsi que le cinéma et les arts médiatiques. Chaque expression artistique raconte une histoire et enrichit notre trame culturelle.

Notre expérience collective de la pandémie a mis en lumière à quel point les arts sont nécessaires à nos vies : lire des livres, voir des films, écouter de la musique, faire de l'artisanat... L'art nous inspire et nous revigore, nous fait réfléchir sur notre place dans le monde, et ultimement, nous rapproche les uns des autres, même lorsque nous sommes séparés.

Les arts constituent aussi d'importants débouchés économiques pour beaucoup de gens sur le territoire. La Stratégie pour les arts aux TNO de 2021 à 2031 propose un chemin à suivre pour mieux promouvoir les arts et investir dans ce secteur qui valorise l'énorme potentiel des créateurs du Nord.

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) et le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) travaillent de concert pour soutenir et promouvoir les artistes et les arts ténos. Grâce au Conseil

des arts des TNO et aux programmes pour les arts des TNO, les artistes ont accès à du financement ainsi qu'à des matières premières à prix abordable; ils profitent aussi de campagnes de marketing qui présentent aux clients la valeur de l'art ténos authentique.

Merci aux nombreux artistes et aux organisations qui ont contribué à élaborer la nouvelle stratégie. Leurs perspectives et commentaires nous ont aidés à dégager ses principaux thèmes : renforcer l'éducation, stimuler l'engagement et le leadership, rapprocher les peuples et les collectivités, collaborer pour une croissance durable, et améliorer les occasions pour tous de s'épanouir. Par sa portée et son originalité, la Stratégie saura soutenir la croissance continue et la prospérité de l'économie artistique, et faire connaître à tous, ici et ailleurs, l'art magnifique des TNO.

Notre expression artistique constitue un élément distinctif de notre société nordique. Elle reflète l'environnement dans lequel nous vivons, nourrit notre identité et notre culture, et soutient les modes de vie durables et sains. Tandis que nous continuons d'explorer les possibilités d'une économie riche et diversifiée, l'art et les artistes ténos nous aident à définir qui nous sommes à l'échelle nationale et internationale.



R.J. Simpson
Ministre de l'Éducation, de la
Culture et de la Formation



Caroline Wawzonek
Ministre de l'Industrie, du
Tourisme et de l'Investissement

Aperçu des objectifs et mesures

1 AMÉLIORER LES PROGRAMMES ET SERVICES DU GTNO DANS LE SECTEUR DES ARTS

- 1.1 Mieux faire connaître la Stratégie pour les arts aux TNO à l'intérieur du GTNO afin de mieux arrimer les programmes et services offerts aux objectifs de cette stratégie.
- 1.2 Instaurer une structure de reddition de comptes qui permettra de mieux savoir à quoi sont utilisés les fonds publics versés au secteur des arts.

2 AMÉLIORER L'ÉDUCATION, LA CONSULTATION ET LE LEADERSHIP DANS LE SECTEUR DES ARTS

- 2.1 Multiplier les possibilités pour les artistes locaux de transmettre leurs compétences et connaissances aux enfants d'âge scolaire.
- 2.2 Assurer aux artistes des occasions de perfectionnement professionnel touchant des aspects clés de leur métier.
- 2.3 Faire en sorte que la population connaisse les occasions d'être en contact avec les arts et en profite.
- 2.4 Encourager les investissements publics et privés dans les arts.

3 SOUTENIR LES INFRASTRUCTURES ARTISTIQUES

- 3.1 Augmenter le nombre d'espaces communautaires où on peut apprécier l'art ainsi que créer, promouvoir et vendre des œuvres.
- 3.2 Améliorer l'accessibilité et la disponibilité des matériaux, des outils techniques et de l'équipement à l'échelle des TNO.

4 RENFORCER LE SECTEUR DES ARTS TÉNOIS

- 4.1 Assurer le lien et la collaboration entre les acteurs du milieu des arts et les leaders communautaires.
- 4.2 Étudier la création d'une association artistique ténnoise.
- 4.3 Promouvoir le secteur créatif aux TNO et ailleurs afin de créer des débouchés économiques pour tous les artistes ténnois.
- 4.4 Élargir l'accès au financement des arts.
- 4.5 Améliorer les ressources de mise en marché pour les artistes, les détaillants et les organisateurs.



Introduction

Les Territoires du Nord-Ouest (TNO) abritent une pluralité de peuples, de cultures et de langues, qui s'inscrivent dans un paysage vaste et varié. La diversité des TNO est illustrée dans la créativité et les productions artistiques des habitants, qui recourent à tous les moyens pour s'exprimer : artisanat autochtone traditionnel, photographie, cinéma, peinture, sculpture, écriture, musique, mode, etc. On peut donc dire que les arts composent une part essentielle de l'identité ténoise : ils enrichissent la vie de tous, améliorent la santé et le bien-être communautaires et jouent un rôle dans l'économie territoriale.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) contribue aux activités artistiques des Ténos par un éventail de programmes et de politiques de financement. La Stratégie pour les arts aux TNO de 2021 à 2031 (la « Stratégie ») établit les priorités et les objectifs du gouvernement pour soutenir le milieu des arts dans la prochaine décennie. Cela dit, le succès de ce milieu dépend d'une multitude d'acteurs : gouvernements (instances territoriales et fédérales, gouvernements autochtones, administrations municipales), organisations non gouvernementales, entreprises commerciales, créateurs individuels, partenaires et clients divers.

Vital, le milieu des arts contribue à préserver les cultures et les langues ténoises, à diversifier les économies locales et à faire rayonner les TNO au pays et à l'étranger, tout en embellissant la vie de la population et en améliorant la santé et le bien-être communautaires. La Stratégie a une double visée : continuer à soutenir la communauté artistique et enrichir la diversité du milieu créatif ténois, pour que ses artisans s'épanouissent et prospèrent sur les plans culturel, social et économique.

La pandémie de COVID-19 a créé pour le secteur des arts des difficultés sans précédent, surtout pour les arts du spectacle et la vente d'articles qui dépendent du tourisme, où les effets ont été dévastateurs. La Stratégie propose un plan qui, le GTNO l'espère, préservera la viabilité économique du secteur et la possibilité pour les Ténos de créer, sans nier les problèmes auxquels les gouvernements et la population se heurtent en ce moment et continueront de se heurter en ces temps incertains.



CONTEXTE ET MÉTHODES

La première Stratégie pour les arts aux TNO a été publiée en 2004. À la lumière d'un processus de consultation, son plan d'action a été modifié et, en août 2007, une deuxième version en a été publiée. Dans les 15 dernières années, ces documents ont orienté les programmes du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) et du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI). Le MÉCF et le MITI ont encore dans leur mandat respectif l'objectif commun de soutenir les arts par divers programmes et services.

En 2018, pendant la troisième session de la 18^e Assemblée législative, plusieurs députés ont demandé que le GTNO mette à jour la stratégie pour les arts afin de mieux soutenir les artistes et les projets créatifs aux TNO.

Le travail entourant la Stratégie devait se dérouler en trois phases :

Phase I : Recherches connexes et rédaction de la stratégie (2018-2019)

Phase II : Élaboration de la stratégie (2019-2020)

Phase III : Mise en œuvre de la stratégie (2021 et au-delà)

La phase I reposait sur une série d'activités de consultation publique menées en 2018. Plus de 400 membres du milieu de la création ténos y ont participé, par divers moyens : groupe de discussion restreint, sondage en ligne, entrevues avec des artistes et des administrateurs du milieu de la création. Le GTNO a aussi consulté les membres du Conseil des arts des TNO, qui agissent à titre de conseillers externes sur les questions touchant le financement des arts, ainsi que les membres du groupe de travail régional sur les arts, formé de fonctionnaires.

Au cours de la phase II, en 2019, les échanges avec le public ont permis de recueillir des commentaires sur les priorités communautaires pour les arts aux TNO. Le MÉCF et le MITI

ont consulté les Ténos dans sept collectivités : Inuvik, Norman Wells, Fort Simpson, Hay River, Fort Smith, Behchokò et Yellowknife. Environ 150 personnes ont été interrogées dans le cadre de sondages en ligne, de discussions en personne et d'échanges en petits groupes.

Les résultats obtenus et méthodes suivies dans les des phases I et II ont été détaillés dans le document *Ce que nous avons entendu : Sommaire des échanges avec le public sur la Stratégie pour les arts aux TNO de 2020 à 2030*. Voici les grands thèmes de la consultation :

Le renforcement des programmes d'enseignement, la participation continue du public et le développement du leadership.

Le soutien pour la croissance de l'infrastructure dans le secteur des arts permet à la population d'établir des liens avec les espaces culturels dans les collectivités des TNO.

Il est essentiel de faire valoir la contribution des arts autochtones à

l'économie de la création aux TNO, ainsi que les liens entre le secteur des arts et le tourisme.

Il faut accroître la collaboration entre tous les intervenants, c'est-à-dire les gouvernements, les artistes, les enseignants et les organismes artistiques et culturels des collectivités dans l'ensemble des TNO.

Ces thèmes transparaissent dans les grands objectifs et les mesures de la Stratégie.

Dans le cadre stratégique sur la culture et le patrimoine de 2015 du GTNO, on présente la culture et le patrimoine comme des piliers du travail du gouvernement, sur un pied d'égalité avec des secteurs comme l'économie et l'environnement.

La création de la Stratégie pour les arts vient concrétiser l'engagement associé à la mesure 2.5a : « Le GTNO élaborera une nouvelle Stratégie pour les arts aux TNO afin d'articuler les valeurs et les priorités du gouvernement dans le domaine artistique (MÉCF et MITI). »

1. À noter : Le début de la mise en œuvre de la stratégie a été reporté en 2021, après la publication du rapport *Ce que nous avons entendu*.

BUDGET ET FINANCEMENT PRINCIPES DIRECTEURS

Le MÉCF et le MITI s'emploient à soutenir le secteur artistique par divers programmes de financement (voir l'annexe).

La présente stratégie ne présente pas de détails budgétaires, puisque la première étape consistera à revoir les programmes de financement actuels, ce qui permettra de cerner les secteurs qui ont le plus besoin de ressources. Un modèle logique et des mesures d'évaluation orienteront ce travail, qui permettra aussi aux deux ministères de concentrer leurs efforts sur la croissance et la restructuration.

Au cours des deux premières années de cette stratégie décennale, on établira le calendrier des mesures à prendre et on évaluera les besoins en ressources en fonction de ce calendrier.

La Stratégie a été élaborée sur la base des principes suivants, qui reflètent les convictions du GTNO en ce qui concerne l'économie des arts et de la création.

Accessibilité et inclusion

Les programmes et mesures d'aide pour le secteur des arts devraient être accessibles à tous, partout aux TNO, peu importe l'âge, les capacités et l'identité. L'inclusion suppose la reconnaissance et la valorisation de la différence, de même que le soutien aux arts dans différentes communautés, chacune ayant des facteurs identitaires propres².

Valeur publique et transparence

L'investissement public dans le secteur des arts devrait être réalisé d'une manière juste, transparente et responsable, d'après des normes de mérite et l'apport positif à la vie des individus et des collectivités des TNO.

Collaboration et partage

Les responsables du soutien au secteur des arts prônent la coopération, le partage et le partenariat entre les ministères et organismes gouvernementaux, les artistes et organisations, les groupes sans but lucratif, le secteur privé et l'ensemble des personnes et collectivités.

Diversité

Le GTNO respecte et valorise la riche diversité d'origine des Ténos. La Stratégie retient les valeurs de cette diversité tel qu'il est exprimé dans le Cadre stratégique du GTNO sur la culture et le patrimoine. Le respect de la diversité culturelle forme des citoyens forts et compétents, capables de vivre et de travailler en harmonie, et d'utiliser leur propre point de vue pour résoudre des problèmes complexes.

Approche holistique

Le secteur des arts a une incidence directe et indirecte sur le développement économique, le tourisme, l'éducation, la qualité de vie ainsi que la santé et le bien-être des collectivités. Le GTNO entend favoriser le développement de l'économie des arts aux TNO par une approche holistique inspirée par le mode de vie communautaire.

2. On pense aux personnes ayant un handicap, aux francophones et aux membres de la communauté LGBTQ2 (orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre).

BRANCHES DU SECTEUR DES ARTS TÉNOIS

Innovation

Le GTNO est résolu à développer l'économie du savoir. Moteur d'innovations et de progrès économique dans le monde d'aujourd'hui, la connaissance exerce une influence grandissante sur la société, l'économie de la création comme le reste. La fusion de l'art et de l'artisanat traditionnels avec le progrès technique a le potentiel d'ouvrir de nouveaux débouchés dans le secteur des arts.

Viabilité

Les arts et la culture sont des dimensions essentielles du développement durable. Quand elle dispose d'un soutien constant et fiable, l'économie des arts et de la création peut orienter les aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable.

Leadership et excellence

Par la valorisation et la reconnaissance du leadership créatif, le secteur des arts contribue à faire briller de nouvelles idées et perspectives. La promotion de l'excellence fait rayonner l'identité culturelle ténnoise au-delà des frontières et permet de proposer des modèles de vie à la population.

En tenant compte des pratiques exemplaires actuelles et du contexte des TNO, la Stratégie tient compte du rôle et des besoins propres à trois branches du secteur des arts ténnois :

Arts communautaires

La créativité naît dans les collectivités. Le GTNO soutient les arts communautaires et la participation quotidienne d'individus et d'organisations à des activités dans les domaines de la culture locale, du développement économique, de l'éducation, des loisirs, de la santé et du bien-être. Reconnues comme une part essentielle du patrimoine local, les traditions liées à la musique, à la danse, aux arts visuels et à l'artisanat sont transmises de génération en génération, dans les familles et les collectivités. Les arts communautaires, qui mobilisent une vaste participation, contribuent grandement à améliorer la qualité de vie des Ténnois.

Arts professionnels

Les artistes professionnels jouent un rôle important en répondant aux besoins de publics de partout aux TNO et en mentorant, en formant et en aidant la relève. Une série de programmes de financement du GTNO soutiennent les organisations artistiques professionnelles ainsi que les artistes spécialisés et reconnus comme des professionnels par leurs pairs qui se consacrent à leur art et comptent à leur actif des prestations publiques ou des publications.

Économie de la création

Le GTNO appuie les entrepreneurs créatifs et les entreprises qui font le commerce d'œuvres, de produits et de services culturels (arts médiatiques, jeux vidéos, musique, livres, mode, design, publicité). Ces entreprises ont le potentiel de créer de l'emploi, certaines embauchent et offrent de la formation; elles ont besoin de programmes de développement commercial et économique semblables à ce qu'on voit pour d'autres entreprises ténnoises. Il se peut par ailleurs que ces acteurs soutiennent d'autres secteurs économiques, comme le tourisme, les affaires des petites entreprises et l'éducation.

Les artistes et les travailleurs culturels se déplacent fréquemment entre un éventail d'entreprises et de secteurs créatifs, comme les arts communautaires et professionnels ou encore les secteurs commercial et sans but lucratif. Ils sont généralement aussi engagés dans bien d'autres secteurs, comme l'éducation, l'économie traditionnelle et le tourisme. Chacun offre diverses occasions de développement créatif et économique.

La Stratégie vise à renforcer les capacités à l'échelle de ces rôles et secteurs et à favoriser le système d'où émerge la création.

Les arts communautaires, les arts professionnels et l'économie de la création regroupent des personnes et des organisations qui pratiquent l'une ou plusieurs des grandes disciplines suivantes :

- **Arts de la scène** (théâtre, musique, enregistrement sonore, danse, conte, etc.);
- **Arts visuels et artisanat** (gravure, peinture, touffetage, arts d'impression, dessin, sculpture, photographie, etc.);
- **Cinéma et arts médiatiques** (cinéma et télévision, radio et baladodiffusion, jeux vidéo, réalité virtuelle, etc.);
- **Arts littéraires** (écriture, édition, conte, etc.);
- **Design** (bijouterie, mode, décoration intérieure, etc.);
- **Arts multidisciplinaires.**

ACTEURS DU MILIEU

Dans la Stratégie, le GTNO reconnaît les acteurs suivants :

- Artistes émergents et établis qui travaillent dans les arts professionnels, les arts communautaires ou l'économie de la création dans l'une des disciplines susmentionnées, ou qui s'adonnent à des formes d'art émergentes;
- Organismes artistiques sans but lucratif et commerciaux, ce qui comprend les établissements culturels publics (ex. musées) et les établissements privés (ex. théâtres, galeries, studios);
- Conseil des arts des TNO et organismes de financement nationaux et internationaux;
- Associations sectorielles et associations de services;
- Bénévoles aidant des organismes artistiques ou siégeant à des conseils;
- Travailleurs de soutien, techniciens, administrateurs, collecteurs de fonds et spécialistes du marketing dans le secteur des arts;
- Organismes aux TNO qui encouragent les arts à un certain degré (ex. bibliothèques, administrations locales, bureaux de développement économique, bureaux des conseils de bande).

Stratégie pour les arts aux TNO de 2021 à 2031 : Objectifs et mesures

La Stratégie est le fruit de la contribution des participants à la consultation publique, notamment des artistes et des organismes culturels. Plusieurs thèmes sont ressortis des commentaires reçus lors de la consultation en 2018 et 2019; ce sont ces thèmes qui ont servi de base aux priorités stratégiques. Chaque thème a une finalité (objectif principal), et chaque priorité stratégique prévoit des objectifs assortis de mesures sous-jacentes, spécifiques et évaluables.

La Stratégie a quatre grands objectifs (ou « finalités »), qui ont été modelés par la consultation publique, des études menées hors des TNO, ainsi qu'une évaluation critique des programmes actuels du GTNO :

- 1. Améliorer les programmes et services du GTNO dans le secteur des arts**
- 2. Améliorer l'éducation, la consultation et le leadership dans le secteur des arts**
- 3. Soutenir les infrastructures artistiques**
- 4. Renforcer le secteur des arts ténois**

Dans la prochaine section, on présente chaque objectif dans le détail et on énonce une série de mesures à court terme, assorties d'engagements que le GTNO peut prendre pour soutenir le secteur des arts ténois.



Objectif 1

AMÉLIORER LES PROGRAMMES ET SERVICES DU GTNO DANS LE SECTEUR DES ARTS

Pour soutenir le secteur des arts, le GTNO peut compter sur de nombreux programmes, qui relèvent de deux de ses ministères : le MÉCF et le MITI. Selon les commentaires reçus de la population, les occasions ne manquent pas d'améliorer la coordination entre les programmes pour plus d'efficacité et de convivialité. Des communications bonifiées et plus nombreuses sur la valeur de l'art et du secteur de la création seront profitables non seulement pour les programmes, mais aussi pour les particuliers et organisations bénéficiaires du financement.

1.1 Mieux faire connaître la Stratégie pour les arts aux TNO à l'intérieur du GTNO afin de mieux arrimer les programmes et services offerts aux objectifs de cette stratégie.

1. Mener un examen approfondi de tous les programmes du GTNO liés aux arts et formuler des recommandations pour clarifier les mandats, bonifier les services publics, rationaliser leur administration, améliorer l'accessibilité et centraliser les communications sur les arts. (MÉCF et MITI)
2. Communiquer les résultats et l'importance de la Stratégie pour les arts des TNO à tous les ministères et organismes du GTNO. (MÉCF et MITI)
3. Cibler les politiques du GTNO qui pourraient être améliorées pour mieux aider les artistes ténois à tirer des revenus de leur art. (MITI)

1.2 Instaurer une structure de reddition de comptes qui permettra de mieux savoir à quoi sont utilisés les fonds publics versés au secteur des arts.

1. Envisager des ententes de financement pluriannuelles pour les organismes artistiques et culturels des TNO. (MÉCF)
2. Améliorer les façons dont le GTNO mesure les effets sociaux, culturels et économiques du financement public pour les artistes et organismes artistiques des TNO. (MÉCF, MITI et Bureau de la statistique)

Objectif 2

AMÉLIORER L'ÉDUCATION, LA CONSULTATION ET LE LEADERSHIP DANS LE SECTEUR DES ARTS

Pour assurer la croissance du secteur des arts, il est essentiel de prôner l'apprentissage des arts tout au long de la vie, à tous les âges et niveaux d'études. D'ailleurs, investir dans la main-d'œuvre du secteur culturel constitue un important objectif stratégique. Cela dit, selon les participants de la consultation, l'expansion de l'enseignement des arts est LA priorité.

2.1 Multiplier les possibilités pour les artistes locaux de transmettre leurs compétences et connaissances aux enfants d'âge scolaire.

1. Favoriser les relations entre les artistes et organismes artistiques et les écoles et organismes scolaires. (MÉCF)
2. Aider les artistes autochtones, les aînés et les gardiens du savoir à partager avec les jeunes leurs connaissances et habiletés artistiques traditionnelles. (MÉCF)

2.2 Assurer aux artistes des occasions de perfectionnement professionnel dans les aspects principaux de leur métier.

1. Offrir des possibilités de formation axées sur les arts en technologie de l'information. (MITI)
2. Négocier des offres de formation locale en administration des affaires pour le secteur des arts. (MITI)
3. Offrir aux artistes ténos des occasions de donner des ateliers et de mentorer des jeunes et des artistes en début de carrière. (MITI)
4. Bâter des liens entre la Stratégie pour les arts, le cadre stratégique Des compétences pour réussir et la Stratégie d'aide à l'emploi dans les petites collectivités. (MÉCF et MITI)
5. Faire mieux connaître les programmes et services rattachés au marché du travail et encourager le perfectionnement professionnel des intervenants du milieu de la création ténos. (MÉCF et MITI)
6. Étudier des façons de soutenir les organismes artistiques et culturels pour renforcer leurs compétences et capacités. (MÉCF et MITI)

2.3 Faire en sorte que la population connaisse les occasions d'être en contact avec les arts et en profite.

1. Mener des campagnes régionales de marketing pour encourager le soutien du public et l'appréciation de l'art local, et instruire la population sur les arts et le travail du milieu de la création aux TNO. (MITI)
2. Soutenir la création de matériel promotionnel régional pour faire valoir l'art public dans chaque collectivité ténos (ex. dépliants pour les promenades artistiques, outils en ligne). (MÉCF et MITI)
3. Faire mieux connaître les offres d'emploi dans les industries créatives ténos. (MÉCF et MITI)

2.4 Encourager les investissements publics et privés dans les arts.

1. Explorer de quelle façon le GTNO peut exposer des œuvres et promouvoir les artistes dans les établissements publics. (MITI, ministère de l'Infrastructure, MAMC)
2. Encourager l'exposition d'œuvres ténos dans des espaces non traditionnels durant des travaux de rénovation ou d'aménagement. (MITI, ministère de l'Infrastructure, MÉCF)
3. Organiser une campagne de sensibilisation sur l'importance d'intégrer des activités et expériences à la fois artistiques et culturelles aux événements et congrès tenus aux TNO. (MITI, MÉCF)

Objectif 3

SOUTENIR LES INFRASTRUCTURES ARTISTIQUES

Le GTNO reconnaît la nécessité d'offrir des espaces abordables, polyvalents et adaptés à l'ensemble des disciplines, possiblement en reconvertissant des espaces existants non utilisés. La valeur de l'art augmente localement quand la population a accès à des lieux d'exposition et à des programmes qui font valoir la pluralité des talents aux TNO.

3.1 Augmenter le nombre d'espaces communautaires où on peut apprécier l'art ainsi que créer, promouvoir et vendre des œuvres.

1. Aider les collectivités ténosaises à intégrer plus d'espaces et de studios polyvalents pour les artistes dans les nouveaux projets d'infrastructure. (MAMC)
2. Amener les clients du ministère de l'Infrastructure du GTNO à envisager des plans d'aménagement intégrant des espaces de création et de design. (Infrastructure)
3. Faire connaître les programmes fédéraux accessibles pour la création d'espaces culturels. (MAMC)
4. Chercher des manières de créer des espaces abordables et des plateformes numériques pour les artistes et entreprises créatives afin de permettre l'exposition, la promotion et la vente d'œuvres ténosaises. (MITI)

3.1 Améliorer l'accessibilité et la disponibilité des matériaux, des outils techniques et de l'équipement à l'échelle des TNO.

1. Dresser la liste des fournisseurs d'art du Nord actuels, des outils communautaires ainsi que des mesures de soutien et des programmes de partage d'équipement. (MITI)
2. Promouvoir le Programme d'approvisionnement en peaux et en fourrures du MITI, en le présentant comme une source de matériaux pour les projets artistiques et créatifs. (MITI)
3. Trouver des moyens de réduire les coûts (ex. coûts d'expédition) des matières premières, de l'équipement et des outils pour les collectivités et artistes des TNO. (MITI)
4. Accroître l'accessibilité et la disponibilité des fourrures et des peaux pour les artistes ténos. (MITI et MERN)

Objectif 4

RENFORCER LE SECTEUR DES ARTS TÉNOIS

Cet objectif consiste à stimuler le potentiel économique du secteur des arts ténois et à trouver de nouvelles possibilités de revenus et d'investissements pour les artistes et les entrepreneurs créatifs. De concert avec la collaboration et les partenariats, l'amélioration des programmes commerciaux et de l'investissement dans ces artistes et entrepreneurs créatifs est essentielle pour stimuler la croissance de l'économie et de l'emploi dans le domaine; les acteurs du milieu pourront ainsi vivre de leur art.

Mettre les clients en lien avec les artistes ténois est une priorité du GTNO. Depuis 2010, des progrès substantiels ont été réalisés dans le cadre du programme Arts TNO pour soutenir le perfectionnement professionnel des artistes et des organismes enregistrés. Pour réaliser cet objectif, on continue de promouvoir la marque Arts TNO sur le marché et de renforcer l'engagement du GTNO à améliorer le secteur des arts ténois.

4.1 Assurer le lien et la collaboration entre les acteurs du milieu des arts et les leaders communautaires.

1. Continuer de participer à des réseaux nationaux (Réseau des organismes publics de soutien aux arts du Canada, Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine, Fédération canadienne des métiers d'art) pour faire connaître les pratiques exemplaires et découvrir de nouvelles possibilités et technologies, en vue de mieux soutenir le secteur des arts ténois. (MÉCF et MITI)
2. Travailler avec les leaders autochtones et les gardiens du savoir locaux pour préparer et diffuser de l'information sur l'appropriation culturelle, le respect des protocoles culturels, les droits de propriété intellectuelle, le droit d'auteur, de même que sur l'importance de respecter, de préserver et de célébrer le savoir traditionnel. (MÉCF, MITI, MERN et MEAA)
3. Continuer de nouer des relations et des partenariats avec les organismes artistiques et culturels ténois. (MÉCF et MITI)

4.2 Étudier la création d'une association artistique ténoise.

1. Aider le milieu des arts à étudier la faisabilité ou l'intérêt de créer une entité indépendante qui soutiendrait et renforcerait le secteur des arts ténois. (MÉCF et MITI)

4.3 Promouvoir le secteur créatif aux TNO et ailleurs afin de créer des débouchés économiques pour tous les artistes ténois.

1. Chercher à établir des partenariats nationaux et internationaux afin de trouver de nouveaux débouchés et marchés pour les artistes ténois. (MITI)
2. Chercher des moyens d'intégrer les activités artistiques et culturelles ténoises aux célébrations et événements nationaux et internationaux (Jeux olympiques, foires, etc.). (MITI)
3. Chercher des moyens nouveaux et améliorés de faire valoir les arts et le milieu de la création des TNO (exposition d'œuvres, démonstrations ou performances en direct, etc.). (MITI)
4. Présenter le logo d'Arts TNO comme la marque des œuvres d'art authentiques sur le marché, et le site Web comme un outil pour trouver des œuvres et des artistes des TNO. (MITI)
5. Mettre de l'avant l'importance culturelle des œuvres créées aux TNO et expliquer comment l'authenticité fait augmenter la valeur monétaire. (MITI)
6. Créer et utiliser des technologies numériques et des plateformes de médias sociaux pour promouvoir l'art ténois. (MITI)
7. Recueillir, évaluer et publier des données actuelles sur le milieu des arts ténois pour cerner des secteurs de développement et de croissance. (MÉCF et MITI)

Objectif 4 (SUITE)

RENFORCER LE SECTEUR DES ARTS TÉNOIS

Cet objectif consiste à stimuler le potentiel économique du secteur des arts ténois et à trouver de nouvelles possibilités de revenus et d'investissements pour les artistes et les entrepreneurs créatifs. De concert avec la collaboration et les partenariats, l'amélioration des programmes commerciaux et de l'investissement dans ces artistes et entrepreneurs créatifs est essentielle pour stimuler la croissance de l'économie et de l'emploi dans le domaine; les acteurs du milieu pourront ainsi vivre de leur art.

Mettre les clients en lien avec les artistes ténois est une priorité du GTNO. Depuis 2010, des progrès substantiels ont été réalisés dans le cadre du programme Arts TNO pour soutenir le perfectionnement professionnel des artistes et des organismes enregistrés. Pour réaliser cet objectif, on continue de promouvoir la marque Arts TNO sur le marché et de renforcer l'engagement du GTNO à améliorer le secteur des arts ténois.

4.4 Élargir l'accès au financement des arts

1. Rassembler et partager de l'information sur les possibilités de financement nationales et internationales pour les artistes et les projets créatifs des TNO. (MÉCF et MITI)
2. Trouver des moyens de mieux soutenir les artistes et les organismes pour améliorer la rédaction des demandes de subvention. (MÉCF et MITI)

4.5 Améliorer les ressources de marketing pour les artistes, les détaillants et les organisateurs.

1. Continuer de promouvoir le programme Arts TNO auprès des artistes, des détaillants et des organismes pour créer des stratégies de marketing et les améliorer. (MITI)
2. Créer des ressources expliquant aux artistes comment vendre leurs œuvres par des méthodes nouvelles et originales (commerce en ligne et utilisation des plateformes de médias sociaux, tarification des œuvres, relations avec les médias, etc.). (MITI)

Prochaines étapes

Le succès de la Stratégie reposera sur la mesure 1.1, sous l'objectif 1, qui consiste à effectuer un examen complet de tous les programmes d'aide pour les arts. Le but sera de vérifier que les programmes actuels sont gérés le plus efficacement possible et qu'ils servent bel et bien leurs clientèles cibles. L'examen intégrera aussi l'évaluation et la mesure du succès de ces programmes.

Plan de contrôle, d'évaluation et de responsabilisation

Mesurer l'influence globale de l'art n'est pas chose aisée, étant donné sa nature particulière. Cependant, de plus en plus d'études sur les façons d'assurer le suivi et l'évaluation des divers effets de l'art sont produites. Le GTNO compte se tenir au fait de la recherche sur les nouvelles méthodes d'évaluation de l'incidence des arts et trouver des manières innovantes de mesurer le succès de ses programmes d'aide dans le domaine.

Le plan de mesure du rendement ci-dessous, où seront consignés les commentaires du milieu des arts, permettra de déterminer les retombées de la Stratégie. Le GTNO recueillera des renseignements sur la Stratégie chaque année et, à cinq ans d'intervalle (2026 et 2031), publiera un rapport de mesure du rendement. Même si les mesures de rendement et les méthodes d'évaluation changeront peut-être avec le temps, le GTNO s'assurera de tenir compte des expériences du milieu des arts québécois.



RÉSULTATS À MOYEN TERME (MOINS DE CINQ ANS)

Objectif 1 : Améliorer les programmes et services du GTNO dans le secteur des arts

RÉSULTATS	Le GTNO a renforcé la responsabilisation concernant l'usage du financement public accordé aux arts et au milieu de la création.	Les programmes et services du GTNO sont actualisés afin de cadrer avec la Stratégie pour les arts aux TNO.
MESURES	Changement de l'accessibilité des données sur le milieu des arts pour les décideurs et le public (y compris des évaluations et des rapports de mesure du rendement).	Changement dans les œuvres et manifestations artistiques soutenues et intégrées aux programmes et aux activités du GTNO.

Objectif 2 : Améliorer l'éducation, la consultation et le leadership dans le secteur des arts

RÉSULTATS	On constate un plus grand soutien public et privé aux arts.	Les artistes émergents développent leur potentiel.	La consultation et la diffusion du savoir prennent de l'ampleur dans le milieu des arts.	Les artistes locaux, les artistes autochtones, les aînés et les gardiens du savoir se perfectionnent et partagent leurs connaissances et leur art avec l'entourage.
MESURES	Évolution des occasions d'investissement public et privé dans les arts, favorisées ou facilitées par le GTNO.	Élargissement de l'accès à des possibilités de perfectionnement dans des aspects importants de la pratique des artistes.	Évolution des occasions de consultation communautaire.	Multiplication des possibilités de développement professionnel et de présentation d'œuvres dans le milieu.

RÉSULTATS À MOYEN TERME (MOINS DE CINQ ANS) – SUITE

Objectif 3 : Soutenir les infrastructures artistiques

RÉSULTATS

L'accès aux infrastructures artistiques locales est élargi.

Les coûts liés à la création sont réduits pour les artistes locaux.

De nouvelles manières de créer ainsi que de présenter et de soutenir l'art ténéis apparaissent.

MESURES

Changement de la disponibilité de l'espace, du matériel, des outils techniques et de l'équipement.

Modification des coûts du processus créatif.

Changement de l'usage des espaces communautaires pour créer, promouvoir, vendre et apprécier des œuvres d'art.

Objectif 4 : Renforcer le secteur des arts ténéis

RÉSULTATS

L'art ténéis voit sa réputation s'améliorer à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les débouchés économiques pour le secteur des arts ténéis sont plus nombreux.

La coopération est renforcée entre les acteurs du milieu des arts et les leaders communautaires.

MESURES

Exposition d'œuvres ténéises à l'échelle locale, nationale et internationale.

Évolution du nombre et du type de débouchés économiques (p. ex. programmes de subvention, marketing) accessibles au secteur des arts ténéis.

Évolution de la relation entre les acteurs du milieu des arts et les leaders communautaires (collaboration, réseautage, débouchés numériques, gains d'efficacité, travail en synergie).

RÉSULTATS À LONG TERME (MOINS DE DIX ANS)

Objectif 1 : Améliorer les programmes et services du GTNO dans le secteur des arts

RÉSULTATS

Les programmes et services du GTNO dans le secteur des arts répondent aux besoins de la clientèle et sont accessibles.

MESURES

Commentaires des acteurs du milieu sur la satisfaction de leurs besoins ainsi que sur l'accessibilité et la pertinence des programmes et services du GTNO pour atteindre leurs objectifs artistiques.

Objectif 2 : Améliorer l'éducation, la consultation et le leadership dans le secteur des arts

RÉSULTATS

L'éducation, la consultation et le leadership dans les arts connaissent une amélioration.

MESURES

Commentaires des acteurs du milieu (artistes, membres de l'industrie des arts créatifs, etc.) et profils d'artistes et d'événements sur leurs expériences dans les domaines de l'éducation, de la consultation et du leadership dans les arts.

Objectif 3 : Soutenir les infrastructures artistiques

RÉSULTATS

L'industrie de la création artistique est plus accessible.

MESURES

Commentaires des acteurs du milieu (artistes, membres de l'industrie des arts créatifs, etc.) et profils d'artistes et d'événements liés à l'accessibilité de l'industrie créative ténnoise.

Évolution des mesures de soutien offertes pour favoriser l'accessibilité de l'industrie des arts créatifs.

Objectif 4 : Renforcer le secteur des arts ténnois

RÉSULTATS

L'industrie ténnoise de la création est forte, établie.

MESURES

Commentaires des acteurs du milieu (artistes, membres de l'industrie des arts créatifs, etc.) et profils d'artistes et d'événements liés à l'état actuel de l'industrie créative ténnoise.

Changement au fil du temps du nombre d'artistes inscrits à la base de données d'Arts TNO.

Changement au fil du temps du nombre de personnes aux TNO qui font de l'art et de l'artisanat.

Annexe

Programmes du GTNO en vigueur dans le secteur des arts



Annexe : Programmes du GTNO en vigueur dans le secteur des arts

PROGRAMME	DESCRIPTION	MODE DE GESTION	N ^{BRE} MOYEN DE PRESTATAIRES/ ANNÉE	BUDGET ANNUEL
Aide aux interprètes et artistes du Nord (MÉCF)	Bourses en appui aux artistes de la scène, à l'organisation de festivals et d'événements, aux administrations communautaires et aux gouvernements autochtones pour promouvoir l'art de la scène dans les collectivités des TNO ainsi qu'à l'extérieur du territoire.	Demande au MÉCF, le 31 mars pour l'exercice suivant.	14	101 000 \$
Contributions financières pour l'exploitation d'organismes artistiques (MÉCF)	Financement de fonctionnement versé, par le truchement d'ententes de contribution, aux organisations artistiques établies, ainsi qu'aux responsables de festivals et d'autres grands événements culturels aux TNO.	Demande au MÉCF, le 31 mars pour l'exercice suivant. Rapport annuel présenté au MÉCF le 15 décembre de l'année suivante pour recevoir la dernière portion (10 %) du financement.	15	460 000 \$
Conseil des arts des TNO (MÉCF)	Le Conseil des arts formule des recommandations destinées au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation sur l'aide financière à verser à des projets de création (cinéma et arts médiatiques, arts visuels, littérature, arts de la scène) et sur les enjeux et les politiques concernant les arts et les artistes.	Candidatures pour six catégories artistiques différentes examinées par un conseil d'administration composé de membres du public représentant les six régions des TNO. Deux périodes d'accueil des demandes par année (31 octobre et 28 février).	90	700 000 \$

Annexe : Programmes du GTNO en vigueur dans le secteur des arts

PROGRAMME	DESCRIPTION	MODE DE GESTION	N ^{BRE} MOYEN DE PRESTATAIRES/ ANNÉE	BUDGET ANNUEL
Programmes communautaires (MÉCF)	Soutien aux délégations culturelles des TNO lors d'événements sportifs et autres événements nationaux et internationaux.	Gestion interne, au MÉCF. Versement souvent direct à l'organisation.	N.D.	61 000 \$
Financement de l'art et de l'artisanat (MITI)	Les membres du groupe de travail régional sur les arts travaillent avec leurs communautés et leurs organisations artistiques pour financer des projets artistiques visant à améliorer les compétences ou les perspectives des artistes et artisans locaux.	Gestion par les bureaux régionaux du MITI. Chaque région a 50 000 \$.	N.D.	250 000 \$
Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) (MITI)	Financement des artistes inscrits, artisans et cinéastes pour qu'ils se procurent le matériel nécessaire à leur œuvre. Les artistes peuvent faire une demande allant jusqu'à 5 000 \$ tous les 3 ans. Les artistes sont tenus de contribuer au capital (à hauteur de 30 % ou 20 %, selon leur collectivité de résidence aux TNO).	Gestion par les Bureaux régionaux du MITI pour le programme de microentreprise du PAEDE.	120	300 000 \$ (en 2019-2020, somme variant selon l'année)

Annexe : Programmes du GTNO en vigueur dans le secteur des arts

PROGRAMME	DESCRIPTION	MODE DE GESTION	N ^{BRE} MOYEN DE PRESTATAIRES/ ANNÉE	BUDGET ANNUEL
Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) (MITI)	Financement des organismes artistiques qui veulent faire progresser les initiatives de développement économique régional en investissant dans la planification, l'infrastructure, les campagnes d'information et les événements de promotion des possibilités économiques. Un financement maximum de 25 000 \$ par exercice peut être attribué aux organismes artistiques. Les organismes sont tenus de contribuer au capital (à hauteur de 30 % ou 20 %, selon leur collectivité de résidence aux TNO).	Gestion par les Bureaux régionaux du MITI pour le Développement économique communautaire du PAEDE.	30	550 000 \$ (en 2019-2020, somme variant selon l'année)
Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) (MITI)	Financement des organismes artistiques pour faire progresser les initiatives de développement économique à l'échelle du territoire en investissant dans la planification, l'infrastructure, les campagnes d'information et les événements de promotion des possibilités économiques. Un financement maximum de 25 000 \$ par exercice peut être attribué aux organismes artistiques. Les organismes sont tenus de contribuer au capital (à hauteur de 30 % ou 20 %, selon leur collectivité de résidence aux TNO).	Gestion par l'administration centrale du Développement économique communautaire du PAEDE.	5	125 000 \$ (en 2019-2020)

Annexe : Programmes du GTNO en vigueur dans le secteur des arts

PROGRAMME	DESCRIPTION	MODE DE GESTION	N ^{BRE} MOYEN DE PRESTATAIRES/ ANNÉE	BUDGET ANNUEL
Programme de remises pour le cinéma (MITI)	Programme d'encouragement annuel qui offre de 25 à 40 % en remise sur les déplacements, l'emploi de main-d'œuvre ténioise et les dépenses pour les productions cinématographiques tournées aux TNO.	Gestion par l'administration centrale du Bureau du cinéma pour les projets à l'échelle du territoire. Ouverture aux résidents et aux non-résidents des TNO. Versement par le Bureau du cinéma des TNO.	N.D.	100 000 \$
Contributions financières à l'industrie cinématographique (MITI)	Financement annuel pour le développement de projets cinématographiques et télévisuels, la production, et les activités de marketing et de promotion.	Gestion par le PAEDE et bureaux régionaux du MITI en appui aux cinéastes téniois.	N.D.	160 000 \$
Programme d'art à l'échelle des TNO (MITI)	Financement annuel de projets au titre du programme Arts TNO pour mettre en valeur et promouvoir les artistes et l'art téniois.	Gestion à partir de l'administration centrale par le bureau du programme Arts TNO.	N.D.	100 000 \$
BUDGET ANNUEL TOTAL APPROXIMATIF				2 907 000 \$

Stratégie pour les arts aux TNO *de 2021 à 2031*

AOÛT 2021

Pour en savoir plus :

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Tél. : 867-767-9352, poste 71073

Courriel : ecepublicaffairs@gov.nt.ca

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement

Tél. : 867-767-9202, poste 63046

Courriel : itcommunications@gov.nt.ca

